

**SÉANCE DU 29 JUIN 2021**

**21-06-121**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 18 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUX, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal

**Absent :**

Christophe GIGOT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Karine BERRUEL, Régis GRELOT pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Bilal HALHOUL pouvoir à Christophe-Luc ROBIN, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Sandy CHAUX, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Laurent KERMABON, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Christophe DARDENNE, Marie-Antoinette DALLAIS pouvoir à Gonzague MALHERBE, Laurence GARREAU pouvoir à Laurent KERMABON

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL SUITE À UNE DÉMISSION**

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code électoral, et notamment l'article L.270,

Vu la démission d'Anne-Marie Priegnitz acceptée par Madame la Préfète en date du 21 mai 2021,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article L. 273-10 du Code électoral, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit »,

Considérant que le conseiller municipal venant sur la liste, immédiatement après le dernier élu, est Monsieur Pierre Prunis,

Considérant que Monsieur Pierre Prunis a accepté de siéger au Conseil Municipal,

Considérant que Madame Monique Julien est conseillère municipale de la Commune de Libourne et suivant de liste en qualité de Conseillère communautaire,

Considérant que Madame Monique Julien remplit bien les conditions de l'article 273-10 du Code électoral pour être Conseillère communautaire,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- prend acte de la démission de Madame Anne-Marie Priegnitz
- prend acte de l'installation de Monsieur Pierre Prunis en qualité de conseiller municipal
- prend acte que Madame Monique Julien remplit bien les conditions de l'article L.273-10 du Code Électoral pour être conseillère communautaire au sein de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

02.07.2021

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

ARRONDISSEMENT : LIBOURNE

CANTON : LIBOURNE

**TABLEAU**  
**DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

CODE INSEE : 33243

CODE POSTAL : 33500

N°	Civilité	Nom de naissance	Nom d'usage	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Complément d'adresse	Code postal	Ville	Profession	Date de la plus récente élection à la fonction	Nombre de suffrages obtenus	Nuance politique	Situation dans la Municipalité (Adjoint ou C.M.)	Conseiller Communautaire oui/non	Autres mandats
1	M.	BUISSON		Philippe	24/12/1969	La Rochefoucauld -16	39 rue Georges Guynemer		33 500	LIBOURNE	Conseiller en Communication	25-mai-20	3829	PS	Maire	Oui	Pd CALI
2	Mme	ROUEDE		Laurence	01/03/1974	Libourne - 33	13 boulevard Anatole France		33 500	LIBOURNE	Sans Profession	25-mai-20	3829	PS	1er Adjointe	Oui	CR
3	M.	LE GAL		Jean-Philippe	26/09/1976	Lorient - 56	17 quai Souchet		33 500	LIBOURNE	Chargé de développement local	25-mai-20	3829	LRM	2ème Adjoint	Oui	
4	Mme	CACCAMO	SEJOURNET	Agnès	07/06/1968	Mont de Marsan - 40	92 boulevard de garderose		33 500	LIBOURNE	Chargée de communication	25-mai-20	3829	EELV	3ème Adjointe	Oui	
5	M.	ARCARAZ		Jean-Louis	15/04/1954	Libourne - 33	61 rue Trocard		33 500	LIBOURNE	Retraité	25-mai-20	3829	PCF	4ème Adjoint	Oui	
															5ème Adjoint		
6	M.	ROBIN		Christophe-Luc	29/12/1965	Cognac -16	11 rue Robin		33 500	LIBOURNE	Directeur des Ressources Humaines	25-mai-20	3829	soc civile	6ème Adjoint	Oui	
7	Mme	CHAUVEAU		Sandy	10/11/1982	Libourne - Gironde	36 rue Beloeuvre		33 500	LIBOURNE	Podoréflexologue	25-mai-20	3829	soc civile	7ème Adjointe	Oui	
8	M.	MARTY		Thierry	18/05/1976	Toulouse-31	125 avenue Georges Clémenceau		33 500	LIBOURNE	Assistant parlementaire	25-mai-20	3829	soc civile	8ème Adjoint	Oui	
9	Mme	BERNADEAU		Marie-Sophie	06/07/1980	Libourne - 33	8 rue de la Pleiade	Apt 8 Résidence Rieuvert	33 500	LIBOURNE	Secrétaire de notaire	25-mai-20	3829	soc civile	9ème Adjointe	Oui	
10	M.	SIRDEY		Denis	05/06/1954	Dreux-28	82 cours des Girondins		33 500	LIBOURNE	Retraité	25-mai-20	3829	PS	10ème Adjoint	Oui	
11	Mme	DUMONT		Julie	16/05/1976	Asnières sur Seine -92	53 rue de La Sabliere		33 500	LIBOURNE	Consultante	25-mai-20	3829	soc civile	11 ème Adjointe déléguée principalement aux quartiers	Oui	
12	M.	GRELOT		Régis	31/12/1949	Libourne - 33	1 rue Alsace Lorraine		33 500	LIBOURNE	Retraité	25-mai-20	3829	PS	12 Adjoint délégué principalement aux quartiers	Non	
13	M.	GALAND		Michel	27/02/1945	Le Passage -47	2 place de l'Epinette		33 500	LIBOURNE	Retraité	18-mai-20	3829	PS	Conseiller Municipal	Non	
14	Mme	PATACHON	JULIEN	Monique	10/01/1947	Saint-Emilion - 33	18 rue Eugène Delacroix		33 500	LIBOURNE	Retraitee	18-mai-20	3829	PCF	Conseillère Municipale	Oui	
15	M.	BEAUFILS		Daniel	19/11/1947	Champeaux et la Chapelle Pommier - 24	4 rue de Barreau		33 500	LIBOURNE	Retraité	18-mai-20	3829	PCF	Conseiller Municipal	Non	
16	Mme	PLUMET	LAVIE	Marie-Noëlle	16/12/1954	Bordeaux - 33	3 impasse Pierre Benoit		33 500	LIBOURNE	Retraitee	18-mai-20	3829	soc civile	Conseillère Municipale	Oui	
17	Mme	GUICHON		Bénédictte	23/07/1958	Toulouse - 31	4 allée des Linots		33 500	LIBOURNE	Cadre de l'industrie pharmaceutique	18-mai-20	3829	soc civile	Conseillère Municipale	Non	
18	Mme	SCHREIBER		Esther	28/04/1960	Sainte Foy la Grande - 33	25 avenue de l'Epinette		33 500	LIBOURNE	Professeure des Ecole	18-mai-20	3829	soc civile	Conseillère Municipale	Non	
19	M.	LE STRAT		Jean-François	26/02/1963	Dinan - 22	74 rue Lamothe		33 500	LIBOURNE	Ecrivain - historien	18-mai-20	3829	soc civile	Conseiller Municipal	Non	
20	Mme	AGGOUN		Sabine	31/03/1970	Libourne - 33	24 avenue Georges Pompidou		33 500	LIBOURNE	Collaboratrice dans une collectivité territoriale	18-mai-20	3829	soc civile	Conseillère Municipale	Non	
21	Mme	HÔPER		Gabi	09/06/1971	Haan (Allemagne)	33 rue Montaudon		33 500	LIBOURNE	Professeure de langues étrangères	18-mai-20	3829	soc civile	Conseillère Municipale	Oui	
22	Mme	BARTOLI	BERRUÉL	Karine	09/06/1972	Bobigny - 93	71 rue Trocard		33500	LIBOURNE	Chargée de Clientèle	18-mai-20	3829	soc civile	Conseillère Municipale	Non	
23	M.	KERMABON		Laurent	30/12/1976	Pontivy - 56	42 rue Pierre Benoit		33500	LIBOURNE	Travailleur social	18-mai-20	3829	soc civile	Conseiller Municipal	Oui	
24	Mme	CARLES	HEURTEBIS	Juliette	18/07/1978	Les Lilas - 93	3 rue Firmin Bloy		33500	LIBOURNE	Consultante	18-mai-20	3829	soc civile	Conseillère Municipale	Non	
25	M.	HALHOUL		Bilal	22/06/1980	Tanger (Maroc)	31 D chemin de Carré		33500	LIBOURNE	Chef de cuisine gestionnaire	18-mai-20	3829	soc civile	Conseiller Municipal	Non	
26	M.	ROUSSEAU		Baptiste	07/09/1991	Bordeaux - 33	182 avenue Foch		33500	LIBOURNE	Consultant	18-mai-20	3829	soc civile	Conseiller Municipal	Oui	
27	M.	LE NY		Antoine	12/04/1995	Nantes - 44	8 rue de la Belotte		33500	LIBOURNE	Cadre de la fonction publique territoriale	18-mai-20	3829	soc civile	Conseiller Municipal	Non	
28	Mme	NOMDEDEU		Edwidge	07/05/1962	Département d'Alger	23 rue Vidélot		33500	LIBOURNE	Directrice d'association	18-mai-20	1269	soc civile	Conseillère Municipale	Oui	
29	M.	DARDENNE		Christophe	12/05/1963	Versailles - 78	27 rue Chanzy - apt 7		33500	LIBOURNE	Assureur	18-mai-20	1269	soc civile	Conseiller Municipal	Oui	
30	M.	DALLAIS		Marie-Antoinette	07/09/1975	Poitiers - 86	13 rue Victor Hugo		33500	LIBOURNE	Commerçante	18-mai-20	1142	RN	Conseillère Municipale	Non	
31	M.	MALHERBE		Gonzague	31/03/1989	Paris 15 - 75	91 résidence le Pintey	Bâtiment B	33500	LIBOURNE	Ingénieur	18-mai-20	1142	RN	Conseiller Municipal	Oui	CR
32	M.	GIGOT		Christophe	06/06/1968	Saintes - 17	100 route de Saint Emilion		33500	LIBOURNE	Expert comptable	18-mai-20	576	soc civile	Conseiller Municipal	Oui	

N°	Civilité	Nom de naissance	Nom d'usage	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Complément d'adresse	Code postal	Ville	Profession	Date de la plus récente élection à la fonction	Nombre de suffrages obtenus	Nuance politique	Situation la Mairie (Adjoint ou Conseiller Municipal)	Conseiller Communautaire	Statut
33	Mme	GARREAU		Laurence	16/05/1971	Sarcelles - 95	13 allée des Bergeronnettes		33 500	LIBOURNE	Professeure de Lettres Modernes	30-déc-20	3829	soc civile	Conseillère Municipale	Non	
34	Mme	MERIT		Emmanuelle	06/11/1983	Libourne - 33	41 rue de la Glacière		33 500	LIBOURNE	Coach et animateur sportif	22-févr-21	1269	soc civile	Conseillère Municipale	Non	
35	M.	PRUNIS		Pierre	20/07/1972	Waldhofen An Der Ybbs (Autriche)	14 Clos Chauvin		33 500	LIBOURNE	Conseiller International Entreprises	22-mai-21	3829	soc civile	Conseiller Municipal	Non	

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le  oui  non

ID : 033-213302433-20210629-DELIB21\_06\_121-DE



Les modalités d'établissement du tableau sont précisées aux articles L.2121-1 et R.2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi le tableau doit respecter l'ordre suivant :

- ❖ le Maire,
- ❖ les Adjoints (l'ordre des adjoints suit l'ordre de leur élection et entre adjoints élus le même jour sur la même liste l'ordre de présentation sur la liste)
- ❖ les autres Conseillers Municipaux (l'ordre des autres conseillers municipaux dépend de trois critères appliqués successivement :

- 1) ancienneté de l'élection depuis le dernier renouvellement général,
- 2) nombre de suffrages obtenus en cas d'élection le même jour,
- 3) âge en cas d'égalité de suffrages.

NB : le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal (cf article L2122-2 du CGCT)

CERTIFIÉ VÉRITABLE

A Libourne, le 22 mai 2021

Le Maire,



**Philippe BUISSON**

Maire de Libourne

**SÉANCE DU 29 JUIN 2021**

**21-06-123**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 18 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

**Absent :**

Christophe GIGOT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Karine BERRUEL, Régis GRELOT pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Bilal HALHOUL pouvoir à Christophe-Luc ROBIN, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Laurent KERMABON, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Christophe DARDENNE, Marie-Antoinette DALLAIS pouvoir à Gonzague MALHERBE, Laurence GARREAU pouvoir à Laurent KERMABON

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**MAINTIEN DE LA VACANCE D'UN POSTE D'ADJOINT AU MAIRE SUITE À UNE DÉMISSION**

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°20-05-039 du 25 mai 2020 fixant le nombre des adjoints au Maire,

Vu la délibération n°20-05-040 du 25 mai 2020 portant sur la création de postes d'adjoint au Maire supplémentaires,

Vu la délibération n°20-05-041 du 25 mai 2020 portant sur l'élection des adjoints au Maire,

Considérant la démission de Madame Anne-Marie PRIEGNITZ, adjointe au Maire et conseillère municipale, acceptée par Madame la Préfète en date du 21 mai 2021,

Considérant que cette démission entraîne la vacance d'un poste d'adjoint au Maire,

Considérant qu'aucune disposition législative et réglementaire ne précise qu'un adjoint démissionnaire ne doit être remplacé le temps de la vacance de son poste,

Considérant que pour la bonne marche des services municipaux, et pour permettre une parfaite continuité du service public, les attributions exercées par Madame Anne-Marie PRIEGNITZ sont temporairement réaffectées au sein de l'équipe municipale (adjoint au Maire et conseillers municipaux délégués),

Considérant la volonté de ne pas pourvoir dans l'immédiat ce poste d'adjoint devenu vacant,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- accepte de ne pas pourvoir temporairement, le poste d'adjoint au Maire devenu vacant suite à la démission d'Anne-Marie PRIEGNITZ

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 02.07.2021 et de la publication, le 02.07.2021  
Fait à Libourne  
Le Maire,  
Philippe BUISSON



**SÉANCE DU 29 JUIN 2021**

**21-06-125**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 18 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

**Absent :**

Christophe GIGOT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Karine BERRUEL, Régis GRELOT pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Bilal HALHOUL pouvoir à Christophe-Luc ROBIN, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Laurent KERMABON, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Christophe DARDENNE, Marie-Antoinette DALLAIS pouvoir à Gonzague MALHERBE, Laurence GARREAU pouvoir à Laurent KERMABON

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE LIBOURNE AU SEIN DU CONSEIL  
PORTUAIRE DU PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION**

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Libournais n°2020-09-185 du 30 septembre 2020 relative au transfert de la compétence facultative « gestion et entretien du Port de Libourne – Saint-Emilion »,

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Libournais du 16 décembre 2020 portant adoption des statuts de la régie autonome du Conseil d'exploitation,

Envoyé en préfecture le 07/07/2021  
Reçu en préfecture le 07/07/2021  
Affiché le  
ID : 033-213302433-20210629-DELIB21\_06\_125-DE

Vu la délibération de la Ville de Libourne n°21-02-019 portant sur la signature du procès-verbal de mise à disposition totale des biens affectés à cette compétence,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 mars 2021 actant le transfert du Port de Libourne – Saint Emilion de la Ville de Libourne à la Communauté d'agglomération du Libournais,

Considérant que cet équipement est géré par un conseil portuaire, organe consultatif, pour émettre des avis sur les questions de la vie du port,

Considérant que la Ville de Libourne doit désigner un représentant au sein de son conseil municipal pour siéger dans le conseil portuaire du Port de Libourne – Saint Emilion,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- désigne Madame Gabi Höper pour représenter la Ville de Libourne au sein du conseil portuaire du Port de Libourne – Saint Emilion

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 07.07.2021 et de la publication le 07.07.2021  
Fait à Libourne le 07.07.2021  
Le Maire,  
Philippe BUISSON

Philippe BUISSON, Maire de la Ville de Libourne  
Gironde



**SÉANCE DU 29 JUIN 2021**

**21-06-126**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 18 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

**Absent :**

Christophe GIGOT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Karine BERRUEL, Régis GRELOT pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Bilal HALHOUL pouvoir à Christophe-Luc ROBIN, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Laurent KERMABON, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Christophe DARDENNE, Marie-Antoinette DALLAIS pouvoir à Gonzague MALHERBE, Laurence GARREAU pouvoir à Laurent KERMABON

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

REPLACEMENT D'UNE REPRÉSENTANTE AU SEIN DU "COMITÉ CONSULTATIF DES JUMELAGES " ET INTÉGRATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DANS LA COMMISSION DE TRAVAIL MUNICIPALE SUIVANTE « URBANISME PATRIMOINE GRANDS TRAVAUX»

-----  
Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la démission de Madame Anne-Marie PRIEGNITZ, adjointe au Maire et conseillère municipale, acceptée par Madame la Préfète en date du 21 mai 2021,

Vu l'installation de Monsieur Pierre PRUNIS en tant que conseiller municipal du 29 juin 2021,

Considérant la nécessité de remplacer Madame Anne-Marie PRIEGNITZ au sein du comité consultatif du jumelage,

Considérant la demande de Monsieur Pierre PRUNIS d'intégrer la commission de travail municipale « urbanisme, patrimoine et grands travaux »,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- accepte que Monsieur Pierre PRUNIS remplace Madame Anne-Marie PRIEGNITZ au sein du comité consultatif du jumelage

- accepte que Monsieur Pierre PRUNIS intègre la commission de travail municipale « urbanisme, patrimoine et grands travaux »

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne 07.07.2021  
Le Maire,  
Philippe BUISSON

pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde

**SÉANCE DU 29 JUIN 2021**

**21-06-127**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 18 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

**Absent :**

Christophe GIGOT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Karine BERRUEL, Régis GRELOT pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Bilal HALHOUL pouvoir à Christophe-Luc ROBIN, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Laurent KERMABON, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Christophe DARDENNE, Marie-Antoinette DALLAIS pouvoir à Gonzague MALHERBE, Laurence GARREAU pouvoir à Laurent KERMABON

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**APPROBATION DE L'AVENANT N°2 À LA CONVENTION OPÉRATIONNELLE ENTRE LA VILLE DE LIBOURNE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NOUVELLE AQUITAINE**

-----  
Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2017 approuvant la convention opérationnelle avec l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la convention cadre n°33-17-088 entre la Communauté d'Agglomération du Libournais et l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine signée le 24 avril 2018 ;

Vu la convention opérationnelle n° 17-33-037 d'action foncière pour la Ville de Libourne et la Communauté d'Agglomération du Libournais et l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine signée le 27 juin 2018 ;

Vu l'avenant n°1 signé le 18 décembre 2018 portant modification des périmètres sur lesquels une démarche d'intervention foncière doit être engagée ;

Vu le projet d'avenant 2 joint à la présente délibération ;

Considérant la nécessité de mettre en conformité la convention opérationnelle avec le programme pluriannuel d'intervention 2018-2022 de l'EPFNA ;

Considérant la nécessité d'élargir les périmètres d'intervention concernant l'« îlot Lyrot-Gambetta » ainsi que le site « parking Avenue de Verdun » et d'intégrer un nouveau périmètre, celui du 6 rue Grelot ;

Considérant que pour cela, il est nécessaire également de modifier l'engagement financier maximal de l'EPFNA et de le porter à 8 millions d'euros hors taxes (8 000 000 € HT) ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 24 juin 2021,

Vu l'avis de la commission urbanisme patrimoine grands travaux en date du 28 juin 2021,

Après en avoir délibéré,

**Par 31 voix pour et 3 abstentions** (Laurence ROUEDE, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE et Régis GRELOT pouvoir à Laurence ROUEDE),

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de l'avenant n°2 à la convention opérationnelle n° 17-33-037 d'action foncière pour la Ville de Libourne

- autorise le Maire ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que toute pièce relative à ce dossier

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne  
07.07.2021  
Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

*(Handwritten signature of Philippe Buisson)*